

No de CATALOGUE

56-204F

ANNUEL



RADIO ET TÉLÉVISION

1967

Publication autorisée par
le ministre du Commerce

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

Division des transports et des services d'utilité publique

Section des services d'utilité publique

Décembre 1968
8706-515

Prix: 50 cents

Rapports publiés par la
Division des transports et des services d'utilité publique
sur les

COMMUNICATIONS

Numéro de catalogue	Titre	Prix
56 - 201	Statistique des télégraphes et câbles — Annuel Recettes, dépenses et revenu; nombre de messages transmis; longueur des lignes; et nombre d'employés, traitements et salaires par société.	\$.50
56 - 202	<i>Telephone Statistics — Preliminary Report on Large Telephone Systems —</i> Annuel Nombre de postes par genre de service et par genre de commutation; nombre d'appels; et certaines données statistiques sur l'emploi et les finances des grands réseaux téléphoniques.	.25
56 - 203	Statistique du téléphone — Annuel Nombre de postes par genre de service, genre de commutation et genre d'organisation; nombre d'appels; actif, passif et valeur nette; recettes, dépenses par province et revenu net; nombre d'employés, traitements et salaires; longueur de fil et de lignes sur fil.	.50
56 - 204F	Radio et télévision — Annuel Recettes et dépenses d'exploitation et statistique des employés de l'industrie de la radio et de la télévision par région et par groupe de recettes; recettes et excédent; actif, passif et valeur nette.	.50

La remise doit se faire par chèque ou mandat de poste payable au Receveur général du Canada et adressée à la Distribution des publications, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa, ou à l'Imprimeur de la reine, Hull, (P.Q.).

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Introduction	5
Analyse des résultats de l'enquête	5
Concepts	7
Glossaire des termes	7
Tableau	
1. Recettes et frais d'exploitation et statistique de l'emploi de l'industrie de la radio et de la télévision, 1964-1967	11
2. Recettes et frais d'exploitation et statistique de l'emploi de la radio privée, par région, 1967	12
3. Recettes et frais d'exploitation et statistique de l'emploi de la télévision privée, par région, 1967	13
4. Recettes et frais d'exploitation de la radio privée, selon la catégorie de recettes, 1967	14
5. Recettes et frais d'exploitation de la télévision privée, selon la catégorie de recettes, 1967	15
6. Compte de revenu et de surplus de la radio et de la télévision privée, 1967	16
7. Actif, passif et avoir net de l'industrie de la radio et de la télévision, 1967	16
8. Compte des biens propres de l'industrie de la radio et de la télévision, 1967	16

SIGNES CONVENTIONNELS

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications du Bureau fédéral de la statistique.

.. nombres indisponibles.

... n'ayant pas lieu de figurer.

— néant ou zéro.

-- nombres infimes.

P nombres provisoires.

r nombres rectifiés.

RADIO ET TÉLÉVISION

1967

INTRODUCTION

La présente publication est le résultat d'une enquête du Bureau fédéral de la statistique sur la radiodiffusion et la télévision au Canada. Les données proviennent du dépouillement des questionnaires du B.F.S., qui ont été remplis par la Société Radio-Canada et par les concessionnaires de stations commerciales privées en activité en 1967. Les questionnaires ont été établis de façon à servir à la fois au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, au ministère des Transports et au B.F.S. et, de ce fait, ils ont permis de réaliser les économies et d'alléger la tâche des répondants. La publication, qui a pour but de renseigner le public, s'est aussi révélée très utile à l'industrie de la radio et de la télévision, aux annonceurs, aux agences de publicité et à diverses professions connexes.

Le tableau 1 est chronologique et fournit des renseignements sur la Société Radio-Canada et sur les stations privées pour les années 1964 à 1967 inclusivement.

Les tableaux 2 à 6 ne visent que le secteur privé de l'industrie, à l'exclusion de Radio-Canada. Les tableaux 7 et 8 englobent l'activité de toute l'industrie, y compris Radio-Canada.

Il est à remarquer que les renseignements sur les stations privées ont trait à l'exercice financier clos au cours de l'année civile 1967, tandis que pour Radio-Canada ils concernent l'exercice financier écoulé entre le 1^{er} avril 1967 et le 31 mars 1968.

Glossaire des termes de la radiodiffusion

Ce glossaire, non compris dans les publications antérieures sur les statistiques de la radiodiffusion, a été établi et rédigé par le Comité consultatif national de la statistique de la radiodiffusion. Il renferme non seulement les termes qui figurent dans

le présent rapport, mais aussi des mots qu'on trouve souvent dans des publications spécialisées; il devrait se révéler utile à ceux qui s'intéressent à la radiodiffusion.

ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Au cours de l'année observée, les recettes de l'industrie de la radio et de la télévision ont une fois de plus marqué une augmentation par rapport à l'année précédente. De 1966 à 1967, les recettes globales de la radiodiffusion se sont accrues de 10.7 p. 100 (199.7 millions de dollars contre 180.4 millions) et les recettes globales d'exploitation, de 11.3 p. 100 (214.2 millions contre 192.4 millions). Les recettes d'exploitation de la radio se sont établies à 90.7 millions, soit 42.3 p. 100 du total, et celles de la télévision, à 123.5 millions ou 57.7 p. 100, alors qu'en 1966, les recettes d'exploitation de la radio avaient été de 81.7 millions ou 42.5 p. 100 de l'ensemble et celles de la télévision, de 110.7 millions ou 57.5 p. 100.

En 1967, les recettes provenant de la réclame et de la publicité aux réseaux et à l'échelle nationale ont constitué 63.5 p. 100, et celles de la réclame locale 36.5 p. 100, des recettes globales de la radiodiffusion, qui ont atteint 199.7 millions. Depuis 1966, la réclame et la publicité aux réseaux et à l'échelle nationale et la réclame locale ont augmenté de 10.8 et 10.5 p. 100 respectivement; les autres recettes étrangères à la radiodiffusion se sont accrues de 21.7 p. 100.

En 1967, les dépenses d'exploitation ont augmenté de 47.4 millions pour atteindre 332.5 millions, au regard de 285.1 millions en 1966. L'augmentation est due en grande partie à l'augmentation des traitements, des salaires et des gratifications qui sont passés à 20.7 millions de dollars; à la location et à l'achat de films, de rubans et d'enregistrements (6.1 millions); aux loyers, à la réparation, à l'entretien et à l'assurance (3.2 millions); à la dépréciation et à l'amortissement (3.1 millions); au service de la dette (1.9 million); enfin, aux services de transmission par fil et par micro-ondes (1.9 million). Cette hausse accélérée des dépenses a été largement compensée par un accroissement des recettes et le bénéfice d'exploitation s'est établi à 27.5 millions, soit 2.1 millions de plus qu'en 1966.

Le tableau qui suit analyse les recettes d'exploitation de Radio-Canada pour l'année terminée le 31 mars 1968. Les recettes de la radio ne représentent que 6.2 p. 100 des recettes globales de la radiodiffusion, à comparer à 50.5 p. 100 dans le secteur privé. Les recettes qui figurent au tableau ont été calculées par la déduction de certains paiements faits aux stations privées et des commissions versées aux agences de publicité et à d'autres réseaux, comme il est mentionné dans le rapport annuel de la Société Radio-Canada.

Analyse des recettes d'exploitation de la Société Radio-Canada pour l'année terminée le 31 mars 1968

	Radio	Télévision	Total
	en milliers de dollars		
Recettes de la diffusion provenant de:			
a) Publicité sur réseau et publicité nationale	1,314	25,496	26,810
b) Publicité locale	441	866	1,307
Total, recettes de la diffusion	1,755	26,362	28,117
Recettes autres que la diffusion	219	1,964	2,183
Total, recettes d'exploitation	1,974	28,326	30,300

Certaines stations ont des sources de revenu et des dépenses qui sont parfois étrangères aux activités de la radiodiffusion. Le B.F.S. classe le revenu provenant des investissements et des loyers dans la catégorie "autre revenu". La catégorie "autres dépenses" comprendrait des postes tels que l'assurance-vie et les dons. En 1967, la soustraction des "autres dépenses" de l'"autre revenu" a donné un solde de \$1,634,678, au regard de \$1,055,756 en 1966. L'impôt sur le revenu versé par les sociétés qui ont réalisé un bénéfice s'est élevé à 13.5 millions, contre 11.4 millions en 1966. En 1967, les bénéfices des stations privées, après déduction de l'impôt sur le revenu, se sont établis à 15.6 millions, soit 3.4 p. 100 de plus qu'en 1966.

L'industrie de la radiodiffusion employait en 1967, 18,946 personnes, soit 1,021 ou 5.7 p. 100 de plus qu'en 1966. Les traitements et salaires se sont établis à 137.1 millions de dollars, soit une augmentation de 20.7 millions ou de 17.8 p. 100 par rapport à 1966. Les avantages sociaux, tels que les pensions de retraite et l'assurance-hospitalisation, ont atteint 8.3 millions; soit 23.1 p. 100 de plus qu'en 1966.

Le tableau 2 présente les opérations de la radiodiffusion privée pour chaque région en 1967. Toutes les régions indiquent un bénéfice d'exploitation. Les recettes nettes d'exploitation en Ontario et au Québec se sont accrues de \$572,907 et de \$563,594 respectivement par rapport à 1966. A l'échelle nationale, le secteur privé de la radiodiffusion a réalisé, en 1967, un bénéfice d'exploitation de 11.6 millions de dollars, ce qui constitue une augmentation très appréciable comparativement à l'année précédente.

Le tableau 3 présente les opérations de la télévision privée pour chaque région en 1967. Toutes les régions ont marqué dans l'ensemble un bénéfice d'exploitation. Le bénéfice d'exploitation pour le Canada a atteint 15.9 millions, soit à peu près le même montant qu'en 1966.

Les tableaux 4 et 5 donnent les résultats d'exploitation de la radio et de la télévision privées, par groupe de recettes d'exploitation.

Le tableau 4 indique que les stations de radio dont les recettes annuelles sont de moins de \$100,000 ont subi un déficit moyen de \$5,238, tandis que celles dont les recettes d'exploitation dépassent un million de dollars ont réalisé un bénéfice moyen de \$304,107. En 1966, la moyenne des déficits pour le premier groupe était de \$3,218 et celle des bénéfices du deuxième, de \$261,415, donc beaucoup moins qu'en 1967. Pour la télévision, le tableau 5 indique un déficit moyen de \$15,365 pour les stations dont les recettes d'exploitation n'atteignaient pas \$250,000, contre \$17,734 en 1966. Le bénéfice moyen des stations dont les recettes d'exploitation dépassaient 1.5 million de dollars a été légèrement inférieur: \$771,542 contre \$887,106 en 1966.

Au tableau 6, le bénéfice d'exploitation est reporté du tableau 1. On y ajoute le revenu provenant de sources étrangères à la radiodiffusion, puis on déduit les dépenses autres que celles d'exploitation. Le tableau donne aussi le revenu net avant déduction de l'impôt sur le revenu, soit \$29,107,967. En 1967, la radiodiffusion privée a déclaré un revenu net de 15.6 millions de dollars après déduction de 13.5 millions pour l'impôt. Cette somme constitue une augmentation de \$500,000 au regard du revenu net de 1966, qui se chiffrait à 15.1 millions, et un rendement équivalent à 9.4 p. 100 du total de l'actif du secteur privé (165.1 millions) et à 19.2 p. 100 de la mise de fonds et des réserves des actionnaires.

Au tableau 7 figurent l'actif, le passif et la situation nette de l'industrie de la radiodiffusion en 1967. Les chiffres proviennent du bilan des stations privées et de Radio-Canada. La mise de fonds du gouvernement du Canada, établie à 29.2 millions de dollars, est comprise dans la somme des actions ordinaires.

Le tableau qui suit compare sommairement le bilan (tableau 7) de Radio-Canada à celui des stations privées. Le bilan de la Société d'État est établi au 31 mars 1968.

Le tableau 8 analyse le montant des immobilisations paraissant au tableau 7.

	Radio-Canada	Stations privées	Total
	en milliers de dollars		
Actif disponible et réalisable à court terme	30,487	69,128	99,615
Immobilisations, moins réserve pour amortissement	87,918	81,167	169,085
Autre actif	—	14,820	14,820
Total, actif	118,405	165,115	283,520
Exigibilités	15,101	43,423	58,524
Dettes à longue échéance	74,125	40,693	114,818
Réserves diverses	—	4,654	4,654
Actions privilégiées	—	17,699	17,699
Actions ordinaires	29,179	9,662	38,841
Excédent de capital	—	3,475	3,475
Excédent d'exploitation	—	45,509	45,509
Total, passif et situation nette	118,405	165,115	283,520

CONCEPTS

Recettes d'exploitation et dépenses

Toutes les stations de radiodiffusion déclarent des recettes de publicité provenant des réseaux et de la réclame à l'échelle nationale et locale, après déduction des commissions versées aux agences de publicité. En ce qui concerne les recettes provenant du réseau, les annonceurs et les agents de publicité s'entendent habituellement directement avec les réseaux de radio et de télévision. Les stations privées n'indiquent comme recettes que le montant reçu du réseau auquel elles sont affiliées.

Pour 1964, le tableau 1 englobe dans "autres dépenses d'exploitation" des postes tels que les dépenses de voitures et de camions et d'autres dépenses accessoires; le transport des marchandises, les messageries, la douane et le camionnage; et les créances douteuses. On ne peut obtenir la répartition de ces postes pour 1964. Pour la première fois, le poste "services de téléphone et de télégraphe et services extérieurs" est réparti en services de téléphone, de télégraphe et de télécopieur; services de transmission par fil et par micro-ondes; et autres paiements pour services de l'extérieur.

Les recettes et dépenses du *CTV Television Network Limited* sont englobées dans "Ontario" au tableau 3, tandis qu'au tableau 5, ce réseau est

compris dans le groupe approprié de recettes. Vu que ce réseau n'est pas une station, il n'est pas compris dans le nombre de stations. Même s'il est impossible d'estimer le rendement moyen des stations classées dans les groupes particuliers où le réseau CTV est compris, cette lacune est compensée par les avantages qu'on gagne à obtenir des totaux exacts pour l'industrie.

L'enquête couvre les activités de toutes les stations commerciales privées. Celles qui fonctionnent sur un plan non commercial, telles que les stations d'établissement d'enseignement, ne sont pas comprises. Les tableaux où paraissent les résultats d'exploitation des stations de radio réunissent les émissions AM et FM. La répartition des stations par province et par groupe de recettes est fondée sur les déclarations individuelles, c'est-à-dire que si la station a envoyé des déclarations distinctes pour les émissions AM et FM, chaque rapport a été traité séparément dans le classement des résultats par province et par groupe de recettes. Le nombre des stations est basé sur le nombre de stations de radiodiffusion en activité.

Ce nombre est plus élevé que le nombre de déclarations produites vu que les déclarations visant en même temps des émissions AM et FM sont considérées comme les déclarations de deux stations.

GLOSSAIRE DES TERMES DE RADIODIFFUSION

ACTRA (Association of Canadian Television and Radio Artists). — Sigle de l'Association des artistes de la radio et de la télévision canadienne. L'association représente les artistes et auteurs de profession de la radiodiffusion canadienne.

AM (Amplitude Modulation). — Modulation d'amplitude, procédé de modulations des ondes radio. On utilise généralement AM pour indiquer la radiodiffusion sur une bande de fréquence normale qui va de 535 à 1605 kHz ou kc/sec.

Affiliée (station). — Station qui accepte ou qui est tenue de radiodiffuser les émissions d'un réseau déterminé durant un certain nombre d'heures par semaine et durant une période définie.

Agence de publicité. — Particuliers ou organismes qui s'occupent d'organiser, de faire paraître et de répartir la publicité de leurs clients entre les divers moyens de diffusion.

Annonce-éclair. — Annonce commerciale d'une durée de 60 secondes ou moins.

Annonceur. — Organisme ou particulier qui réserve contre paiement du temps d'antenne consacré à la publicité pour un ou plusieurs produits ou services mis à la portée du public.

Annonceur. — Personne qui lit des bulletins de nouvelles ou divertit son auditoire à la radio ou à la télévision.

Annonceur (d'une émission patronnée). — Annonceur qui paie une émission radiodiffusée ou télévisée ou une certaine partie de cette émission.

Annonceur détaillant. — Voir "Annonceur local".

Annonceur local. — Annonceur qui offre un produit ou service dont il régit lui-même un ou plusieurs débouchés dans une seule région commerciale.

Annonceur national. — Annonceur offrant un produit ou service dans de nombreux débouchés, qu'il régit ou ne régit pas lui-même dans plusieurs petites ou grandes villes autres que le lieu du siège social.

Annonceur régional. — Voir "Annonceur national".

Audience. — Le nombre de radioauditeurs ou de téléspectateurs d'émissions déterminées; le pourcentage s'obtient par une enquête téléphonique ou bien au moyen de notes personnelles écrites par des auditeurs ou des spectateurs individuels.

Audio. — Sonore ou ce qui se rapporte au son.

Auteur. — Personne qui rédige des textes d'émissions, des textes d'enchaînement ou des messages publicitaires devant être diffusés sur les ondes.

B.F.S. — Bureau fédéral de la statistique, institué en 1918, en vertu de la Loi sur la statistique, pour centraliser toutes les données statistiques à l'échelle nationale.

BMI (Canada) Limited (Broadcast Music Incorporated). — Société dûment autorisée à percevoir les droits d'auteurs auprès des stations de radiodiffusion pour utilisation d'œuvres musicales, et à distribuer ces droits aux auteurs, compositeurs et éditeurs qu'elle représente.

Bande. — Bande de matière plastique recouverte d'un composé ferromagnétique ou renfermant ce composé qu'on utilise pour tout enregistrement magnétique.

Bande vierge. — Bande magnétique d'enregistrement sonore ou visuel qui ne porte aucun renseignement, c'est-à-dire bande non enregistrée.

Bureau. — Comprend les personnes désignées par le règlement de la Société, telles le président du conseil d'administration, le président, le vice-président, le trésorier et le directeur général.

CAB The Canadian Association of Broadcasters. — L'Association canadienne des radiodiffuseurs. — Association professionnelle sans but lucratif groupant les stations de radiodiffusion et de télévision canadiennes.

CAPAC (Composers, Authors and Publishers Association of Canada) Association canadienne des compositeurs, auteurs et éditeurs. — Association dûment autorisée à percevoir les droits d'auteurs auprès des stations de radiodiffusion pour l'utilisation d'œuvres musicales, et à distribuer ces droits aux auteurs, compositeurs et éditeurs qu'elle représente.

CBC (Canadian Broadcasting Corporation) Société Radio-Canada. — Société de la couronne fondée en 1936 en vertu de la Loi canadienne sur la radiodiffusion pour l'exploitation d'un réseau national de radiodiffusion.

CRTC (Canadian Radio-Television Commission) Commission canadienne de la radio et de la télévision. — Établie en vertu de la Loi sur la radiodiffusion de 1968, afin de réglementer l'installation et le fonctionnement des entreprises de radiodiffusion au Canada.

CTV (CTV Television Network Limited). — Réseau national privé de télévision groupant certaines stations de télévision privées.

Cable coaxial. — Câble formé d'un conducteur central isolé, placé dans un tube de cuivre jouant le rôle d'écran et protégé par gaine extérieure; sert à la transmission des signaux de télévision à cause de sa bande passante relativement large et d'une faible action atténuante.

Canal. — Fréquence du spectre d'émission radiodiffusée assignée à une station de radiodiffusion ou de télévision.

Canal de télévision. — Fréquence d'émission assignée à une station de télévision.

Car (de reportage). — Véhicule et matériel utilisés pour permettre la réalisation d'un programme dans une région éloignée et dépourvue des installations d'un studio.

Carte-tarif. — Renseignements sur les tarifs établis par les stations ou les réseaux pour le temps de diffusion et les divers services liés aux émissions.

Commission d'agence de publicité. — Compensation accordée par les stations et les réseaux de radiodiffusion aux agences de publicité sous forme de paiement pour les services professionnels rendus.

Décorateur. — Personne chargée de monter un décor pouvant servir à une émission télévisée.

Diffusion de jour et de nuit. — a) On entend généralement par diffusion de jour la diffusion entre les heures du lever et du coucher du soleil au lieu d'émission. Dans certains cas, la diffusion de jour peut avoir lieu à des heures différentes; celles-ci sont, toutefois, prévues dans le *North American Regional Broadcasting Agreement* (accord nord-américain sur la radiodiffusion régionale).

b) La diffusion de nuit est celle qui a lieu en dehors des heures prévues pour la diffusion de jour.

Droits de diffusion. — Principalement les droits de propriété qui peuvent être acquis à des fins de diffusion.

Droits d'exécution. — Droit accordé en due forme de radiodiffuser de la matière protégée par des droits d'auteur.

Émission. — Transmissions son ou image (ou les deux) des stations de radio et de télévision.

Enregistrements sonores. — Recueil d'informations sonores, habituellement sur disque ou sur bobine, pour diffusion subséquente. En télévision, il peut s'agir d'un enregistrement stéréoscopique.

Entreprise de radiodiffusion. — Comporte une station émettrice-réceptrice et un réseau, situés, en tout ou en partie, sur territoire canadien, sur un navire ou un avion battant pavillon canadien.

Exploitant de réseau. — Toute organisation ou personne autorisées par le Conseil de la Radio et de la Télévision canadiennes à créer et à exploiter un réseau.

FCC Federal Communications Commission — Commission fédérale des communications. — Service fédéral chargé de délivrer des permis d'exploitation et qui régit l'ensemble des télécommunications aux États-Unis.

FM (Frequency modulation). — Modulation de fréquence, un des procédés de modulation des ondes radio. En général on entend par FM la diffusion par ondes FM sur la bande de fréquence allant de 88 à 108 MHz.

Facsimilé (bélinographe). — Système de télécommunications servant à transmettre des photographies ou des images fixes, avec ou sans demi-teintes, et à les reproduire dans une forme permanente.

Fil (télégraphique). — L'équipement de transmission composé de fils conducteurs en métal par opposition aux ondes radiophoniques. Aussi, terme utilisé pour décrire l'équipement dont se servent les agences de presse et de nouvelles et qui permet aux radiodiffuseurs de recevoir, dans leurs propres stations, les nouvelles et les renseignements sur les sports et sur d'autres sujets.

Fréquence. — Nombre de cycles par unité de temps utilisé pour mesurer la hauteur du son et le nombre de périodes d'un courant alternatif. Les unités de fréquence en Amérique du Nord sont le cycle par seconde, le kilocycle par seconde et le mégacycle par seconde. On commence actuellement à utiliser l'unité européenne de fréquence (Hertz); 1 Hertz = 1 cycle par seconde. Les symboles sont: Hz, kHz et MHz.

Hors studio. — Se dit de la matière diffusée qui n'a pas son origine dans les centres permanents de radio et télédiffusion.

Indicatif. — Appellation conventionnelle d'une station de radiodiffusion, formée d'une série de lettres et, éventuellement, de chiffres. L'indicatif d'une station est fixé par le Conseil de la radio-télévision canadienne.

Informateur. — Une personne qui passe sur les ondes les nouvelles préparées à la salle de rédaction du poste, d'après les textes fournis par les rédacteurs de la station ou les services télégraphiques de presse.

Licence. — Voir "Permis de radiodiffusion".

Magnétophone. — Appareil groupant un transducteur électromagnétique qui enregistre sur bande les signaux électriques comme s'ils étaient des déclinaisons magnétiques. Les magnétophones servent à l'enregistrement sonore et visuel. La plupart sont munis de dispositifs pouvant retransformer les déclinaisons magnétiques en signaux électriques.

Magnétoscope. — Enregistreuse magnétoscopique: enregistreuse capable d'enregistrer les images et les sons d'un message télévisé.

Message publicitaire. — Toute émission de nature commerciale, y compris celle dans laquelle est cité le nom d'un annonceur, d'un produit ou d'un service offert par un annonceur, toute activité qu'un annonceur veut faire connaître, ainsi que toute mention en ce sens dans une liste de prix. Ne sont pas consi-

dérés comme messages publicitaires les petites annonces et les annonces faites au nom d'une station ou d'un réseau et qui ne citent pas le nom d'un annonceur ou de ses produits.

Micro-ondes. — Fréquence radio ordinairement supérieures à 1,000 MHz. En radiodiffusion, on utilise l'équipement micro-ondes pour transmettre les émissions de télévision d'une unité mobile à un studio ou d'un studio à un émetteur. Reconnaisable à ses réflecteurs paraboliques, cet équipement permet d'atteindre en visibilité directe une portée de 30 milles. Les entreprises de télécommunications utilisent également l'équipement micro-ondes pour la transmission d'appels téléphoniques, de données, de programmes de radio et de télévision.

Ministère des transports. — Ministère qui, en vertu de la Loi sur la radio, est autorisé à délivrer des permis à certaines catégories de stations de radio et des certificats d'aménagement technique et d'exploitation aux entreprises de radiodiffusion.

NAB (National Association of Broadcasters). — Association nationale des stations et des réseaux de radio et de télévision aux États-Unis.

NABET (National Association of Broadcasting Employees and Technicians (AFL/CIO-CLC)). — Association nationale des employés et techniciens de la radiodiffusion.

NARBA (North American Regional Broadcasting Agreement). — Accord régional sur la radiodiffusion en Amérique du Nord conclu entre le Canada, Cuba, la République Dominicaine, les Îles Bahamas, la Jamaïque et les États-Unis afin d'assurer, au plus grand nombre possible de stations, des fréquences d'émission sur la bande ordinaire de radiodiffusion avec un minimum d'interférences.

NCATA National Community Antenna Television Association. — Association commerciale des systèmes d'antennes collectives au Canada.

OC. — En radiodiffusion, les ondes courtes forment la bande de fréquence de 5,950 à 26,100 kHz, attribuée à ce genre de service.

Organes de diffusion. — Organisme de communication servant à la diffusion des nouvelles comme la radio, la télévision, les journaux, les périodiques, les affiches, etc.

Permis de radiodiffusion. — Permis délivré en vertu de la Loi sur la radiodiffusion pour l'exploitation d'une entreprise d'émission radiophonique.

Producteur. — La personne chargée de la mise sur pied d'une émission dans son ensemble et qui s'occupe du côté administratif plutôt que de la présentation du programme.

Provenir. — Être émis d'une localité déterminée quand il s'agit d'un programme de radio ou de télévision.

Publicité coopérative. — Publicité payée ou réservée d'une autre manière pour le compte d'un annonceur local qui bénéficie de l'aide financière d'un annonceur national.

Publicité de réseau. — Publicité vendue par un réseau et transmise par celui-ci et par ses stations affiliées à des moments précis pendant les programmes de réseau.

Publicité locale. — Publicité transmise par des stations de radio et de télévision pour le compte d'un annonceur local.

Publicité nationale. — Publicité d'un annonceur national transmise par une ou plusieurs stations de radio et de télévision et dont le contrat est généralement conclu entre une agence de publicité et le représentant national pour les ventes ou un réseau.

Publicité sélective. — Publicité transmise par une ou plusieurs stations et pour le compte d'un annonceur national en conformité d'un contrat conclu par l'intermédiaire du représentant national (ventes) de la station en cause, et qui n'est généralement pas présentée pendant les émissions de réseau de la station.

Radio. — Toute transmission, émission ou réception de codes, signaux, textes, images, sons ou informations de toute nature, diffusées par ondes électromagnétiques ou à des fréquences inférieures à 3,000 Gigahertz par seconde et transmises sans fils dans l'espace.

Radiodiffusion. — Toute radiocommunication dont la transmission est directement destinée au public.

Rédacteur d'information. — Personne employée par une station pour repérer, élaborer et rédiger les nouvelles et les informations sportives destinées à être émises à la radio ou à la télévision.

Rédacteur de textes. — Voir "Auteur".

Reporter. — Toute personne qui a pour tâche de mettre au point, de vérifier et de rédiger les actualités et les nouvelles sportives, et de faire, de temps à autre, des reportages sur les ondes.

Représentant (en publicité) de station. — Voir "Représentant (en publicité) national".

Représentant (en publicité) national. — Agent unique d'une ou de plusieurs stations de radio ou de télévision spécialisé dans la vente publicitaire sélective aux annonceurs nationaux et leurs organismes.

Réseau. — Organisation formée par un exploitant de réseau et les stations qu'il dessert en vertu d'un contrat.

Réseau de relais-hertziens sur micro-ondes. — Série de récepteurs et d'émetteurs à micro-ondes utilisée par la transmission d'émissions télévisées et d'autres types de communications électroniques. La propagation des ondes se fait soit en ligne droite (visibilité directe), soit par réflexion troposphérique.

Satellite. — Dans le domaine de la radiodiffusion, il s'agit d'un répéteur électronique placé dans un véhicule spatial en orbite autour de la terre et qui reçoit les ondes hertziennes d'un poste émetteur terrestre, amplifie le signal et le retransmet à une ou plusieurs stations terrestres de réception.

Service mobile. — Service de communications par radio entre unités mobiles et fixes ou entre stations mobiles.

Services d'administration. — Services de gestion assurés sous contrat par des personnes autres que les employés de la station de radiodiffusion.

Services d'enregistrement. — Commerce exploité par la station pour la production et la vente à la clientèle de toute sorte de bandes magnétiques sonores et visuelles.

Services de presse. — Sociétés commerciales qui fournissent, généralement par fil, des bulletins de nouvelles et des informations sportives aux abonnés des stations.

Station de radiodiffusion. — Station titulaire de licence émettant sur bande de radiodiffusion les émissions qui s'adressent au public.

Station indépendante. — Station titulaire de licence qui n'est pas reliée à un réseau.

Station mobile. — Station de radiodiffusion titulaire de licence (non inclus, les stations de réception navale ou privées) qui peut être déplacée ou qui se déplace habituellement.

Station non commerciale. — Toute station de radiodiffusion titulaire de licence qui fonctionne sur une base non commerciale.

Station relais. — Station de radiodiffusion titulaire de licence qui ne diffuse aucune émission et ne transmet que les émissions captées d'une station de base ou d'une autre station relais.

Station terrestre. — Station de radiodiffusion titulaire de licence ou toute installation de radiodiffusion qui n'est pas une station de réception cotière, mobile, navale ou privée.

Studio. — Pièce conçue spécialement pour la transmission d'émissions de radio ou de télévision, dotée d'un système de surveillance et de contrôle dont se sert le radiodiffuseur.

Système CATV (Community antenna television) Système d'antenne de télévision commune. — Système pour la réception des ondes hertziennes diffusées par les stations émettrices, et la retransmission par câble aux abonnés.

THF. — Très haute fréquence: bande de fréquence de radiodiffusion allant de 30 à 300 MHz. Aussi, longueur d'ondes de l'ordre du mètre.

Télécommunication. — Toute transmission, émission ou réception de signes, de signaux, de messages écrits, d'images, de sons ou de renseignements de toute nature, par fil, par radio ou par d'autres procédés visuels ou électromagnétiques.

Télémission. — Émission télévisée.

Télévision. — Réseau de télécommunication utilisé pour transmettre des images transitoires d'objets fixes ou en mouvement.

Télévision en circuit fermé. — Système de transmission des images par fil, ne comportant pas l'émission d'ondes hertziennes, qui permet de regarder certaines émissions, contre paiement ou à l'usage privé.

Titulaire de licence. — Personne détentrice d'une licence délivrée par le Conseil de la Radio-Télévision canadienne et lui donnant droit d'exploiter une entreprise de radiodiffusion.

UHF Ultra-haute fréquence. — Bande de fréquence de radiodiffusion allant de 300 à 3,000 MHz. Aussi longueur d'ondes de l'ordre du décimètre.

VIDEO. — Partie visuelle du signal de télévision.

TABLEAU 1. Recettes et frais d'exploitation et statistique de l'emploi de l'industrie de la RADIO et de la TÉLÉVISION,
1964 - 1967

	1964		1965		1966		1967	
	Stations privées	Société Radio-Canada	Stations privées	Société Radio-Canada	Stations privées	Société Radio-Canada	Stations privées	Société Radio-Canada
	dollars							
Recettes d'exploitation:								
Recettes de la diffusion provenant de:								
(a) Publicité sur réseaux et publi- cité nationale	69,425,452	23,051,000	78,413,420	23,581,000	89,584,326	24,827,000	99,949,239	26,810,000
(b) Publicité locale	51,957,524	1,349,000	58,757,439	1,447,000	64,847,218	1,180,000	71,644,550	1,307,000
Total, recettes de la diffusion ..	121,382,976	24,400,000	137,170,859	25,028,000	154,431,544	26,007,000	171,593,789	28,117,000
Recettes autres que la diffusion	7,222,291	577,000	8,623,933	794,000	10,906,766	1,035,000	12,345,158	2,183,000
Total, recettes d'exploitation	128,605,267	24,977,000	145,794,792	25,822,000	165,338,310	27,042,000	183,938,947	30,300,000
Subventions reçues	—	90,391,000 ¹	—	99,089,000 ¹	—	118,044,000 ¹	—	145,685,000 ¹
Total, recettes d'exploitation y compris subventions	128,605,267	115,368,000	145,794,792	124,911,000	165,338,310	145,086,000	183,938,947	175,985,000
Frais d'exploitation ² :								
Commissions des représentants	6,952,368	53,000	7,379,878	24,000	8,008,549	177,000	8,562,245	—
Intérêts	3,032,855	377,000	2,647,457	1,009,000	2,424,737	2,203,000	2,810,036	3,760,000
Dépréciation et amortissement des amé- liorations apportées à la propriété louée	7,973,337	4,523,000	9,251,532	4,739,000	10,202,319	7,013,000	11,195,865	9,072,000
Loyer, réparations et entretien, et assurances	7,034,166	5,747,000	7,272,720	5,589,000	8,828,295	5,565,000	9,782,961	7,842,000
Impôt foncier	918,363	458,000	949,699	487,000	1,072,898	508,000	1,225,566	694,000
Combustible, électricité et eau	1,748,253	974,000	1,675,472	940,000	1,758,181	1,098,000	1,907,241	1,097,000
Dépenses de voiture, camion et autre propriété	694,996	240,000	843,719	360,000	917,009	657,000
Salaires, traitements et bonis	46,563,657	48,807,000	49,799,400	52,422,000	56,144,694	60,223,000	62,639,016	74,462,000
Prestations au personnel	1,437,515	3,559,000	1,798,836	3,947,000	2,328,897	4,425,000	2,657,430	5,654,000
Cachets des artistes	4,870,213	15,979,000	5,253,509	15,854,000	5,399,451	17,002,000	6,115,303	17,560,000
Droits de production	2,559,323	3,373,000	2,951,057	4,166,000	3,380,116	4,500,000	3,912,535	5,112,000
Services par téléphone, par télégraphe et par téléscripteur	1,838,405	1,503,000	2,055,682	1,668,000	2,261,040	2,014,000	2,641,257	2,190,000
Services par câble ou par micro-ondes	758,468	9,252,000	895,165	9,934,000	1,114,902	10,230,000	1,476,540	11,810,000
Autres paiements pour services exté- rieurs	4,600,660	1,142,000	5,409,766	1,334,000	6,354,551	5,446,000	7,084,417	6,346,000
Films, enregistrements sur bande et sur disque — locations et acquisitions	9,431,869	11,975,000	11,405,955	14,283,000	13,490,458	12,333,000	16,388,235	15,494,000
Publicité, réclame et voyages	7,085,511	2,189,000	7,749,728	2,856,000	8,048,921	6,433,000	8,773,468	6,511,000
Taxes (autres que l'impôt sur le revenu et l'impôt foncier) et permis	1,682,818	—	1,892,280	25,000	2,273,377	—	2,455,868	—
Fournitures et frais de bureau	2,331,297	1,113,000	1,496,909	1,212,000	1,688,073	1,558,000	1,896,971	1,700,000
Fret, express, droits et transport	508,766	701,000	591,672	950,000	712,518	1,291,000
Comptes irrécouvrables et douteux	921,754	2,000	941,381	16,000	888,932	18,000
Autres frais d'exploitation	2,439,852	4,344,000	2,268,446	3,479,000	2,808,671	3,032,000	2,422,245	4,715,000
Total, frais d'exploitation	113,258,930	115,368,000	124,279,007	124,911,000	139,964,902	145,086,000	156,465,658	175,985,000
Revenu net d'exploitation y compris sub- ventions	15,346,337	—	21,515,785	—	25,373,408	—	27,473,289	—
Autres revenus et dépenses nets	634,243	—	613,030	—	1,055,756	—	1,634,678	—
Provision pour l'impôt sur le revenu	5,978,907	—	8,186,415	—	11,378,220	—	13,538,629	—
Revenus net de la période	10,001,673	—	13,942,400	—	15,050,944	—	15,569,338	—
Nombre moyen d'employés par mois	8,503	8,121	8,945	7,947	9,450	8,475	9,911	9,035

¹Radio-Canada déclare ses frais de dépréciation avec ses frais d'exploitation mais les déduit de ses rapports publiés. Ces frais ont été ajoutés à la subvention du gouvernement.

²Ne comprend pas les commissions des agences de publicité, estimées à \$20,298,498 en 1966 et \$23,164,429 en 1967.

TABLEAU 2. Recettes et frais d'exploitation et statistique de l'emploi de la RADIO privée,
par région, 1967

	Terre- Neuve et Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- Chewan	Alberta	Colombie- Britan- nique	Total
	10 stations	18 stations	10 stations	61 stations	104 stations	16 stations	20 stations	23 stations	43 stations	305 stations
	dollars									
Recettes d'exploitation:										
Recettes de la radio provenant de:										
(a) Publicité sur réseaux et publicité nationale	476,109	1,082,388	641,873	9,010,268	15,375,186	1,681,527	1,547,318	2,635,276	2,856,446	35,306,391
(b) Publicité locale	1,438,285	1,873,508	1,444,037	11,528,481	16,755,202	2,364,069	3,202,251	5,239,602	7,551,013	51,396,448
Total, recettes de la radio	1,914,394	2,955,896	2,085,910	20,538,749	32,130,388	4,045,596	4,749,569	7,874,878	10,407,459	86,702,839
Recettes autres que la radio	15,221	1,185	21,347	596,501	989,304	32,136	58,314	221,272	123,012	2,058,292
Total, recettes d'exploitation	1,929,615	2,957,081	2,107,257	21,135,250	33,119,692	4,077,732	4,807,883	8,096,150	10,530,471	88,761,131
Frais d'exploitation ¹ :										
Commissions des représentants	55,941	135,615	106,940	1,252,720	2,089,417	190,804	172,570	255,455	387,304	4,646,766
Intérêts	11,011	41,590	28,209	170,713	355,446	121,314	24,376	75,077	182,148	1,009,884
Dépréciation et amortissement des améliorations apportées à la propriété louée	111,569	119,838	117,284	1,007,331	1,424,552	218,051	190,927	285,525	519,659	3,994,736
Loyer, réparations et entretien, et assurances	87,985	164,868	93,238	1,343,128	1,429,873	201,690	266,611	371,506	547,584	4,506,483
Impôt-foncier	6,315	21,453	27,524	108,898	296,134	28,158	19,427	31,392	61,709	601,010
Combustible, électricité et eau	39,561	51,448	46,953	194,756	252,640	68,758	87,656	120,786	166,755	1,029,313
Dépenses de voiture, camion et autre propriété	13,254	15,823	17,214	128,445	158,787	38,399	29,262	56,693	109,855	567,732
Salaires, traitements et bonis	785,610	1,406,389	952,417	8,373,515	13,111,938	1,749,949	2,217,974	3,500,853	4,660,046	36,758,691
Prestations du personnel	35,251	52,477	30,089	352,873	478,313	63,534	52,163	141,185	187,100	1,392,985
Cachets des artistes	11,342	14,910	8,414	922,333	958,926	56,077	45,114	102,195	136,513	2,255,824
Droits de production	43,871	67,066	53,360	559,617	781,483	61,716	119,922	171,740	202,002	2,060,777
Services par téléphone, par télégraphe et par télécopieur	57,730	80,550	49,613	423,172	581,035	68,753	137,844	146,161	239,581	1,784,439
Services par câble ou par micro-ondes	25,269	25,993	10,218	182,552	178,958	16,598	42,522	54,679	54,623	591,412
Autres paiements pour services extérieurs	173,888	153,625	103,296	1,142,379	1,736,763	218,108	228,671	441,129	594,366	4,792,225
Films, enregistrements sur bande et sur disque - locations et acquisitions	23,702	39,179	27,735	165,012	264,528	25,443	42,922	90,826	82,295	761,642
Publicité, réclame, et voyages	71,173	115,770	55,113	1,204,040	2,411,712	392,606	272,586	566,308	605,837	5,695,145
Taxes (autres que l'impôt sur le revenu et l'impôt-foncier) et permis	28,978	29,885	20,305	251,662	388,828	72,788	57,192	99,397	169,808	1,118,843
Fournitures et frais de bureau	17,485	42,579	24,721	313,230	385,251	71,811	86,490	120,907	174,082	1,236,556
Fret, express, droits et transport	1,919	4,108	1,569	51,034	18,002	752	2,917	4,336	4,764	89,401
Comptes irrécouvrables et douteux	15,347	31,770	23,635	208,225	234,692	19,881	21,732	58,380	91,434	705,096
Autres frais d'exploitation	6,539	44,609	42,058	345,094	609,673	57,515	78,500	194,977	165,892	1,544,857
Total, frais d'exploitation	1,623,740	2,659,545	1,839,905	18,700,729	28,146,951	3,742,705	4,197,378	6,889,507	9,343,357	77,143,817
Recettes nettes d'exploitation	305,875	297,536	267,352	2,434,521	4,972,741	335,027	610,505	1,206,643	1,187,114	11,617,314
Nombre moyen d'employés par mois	176	262	186	1,374	2,042	288	433	519	718	5,998

¹ Ne comprend pas les commissions aux agences de publicité, estimées à \$6,303,020.

**TABLEAU 3. Recettes et frais d'exploitation et statistique de l'emploi de la TELEVISION privée,
par région, 1967**

	Provinces Atlantiques	Québec	Ontario	Manitoba et Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Total
	10 stations	13 stations	17 stations	12 stations	7 stations	7 stations	66 stations
	dollars						
Recettes d'exploitation:							
Recettes de la télévision provenant de:							
(a) Publicité sur réseaux et publicité nationale	4,022,433	17,149,687	29,498,008	5,376,412	5,194,734	3,401,574	64,642,848
(b) Publicité locale	1,859,048	4,971,125	7,034,104	2,641,469	2,338,192	1,404,164	20,248,102
Total, recettes de la télévision	5,881,481	22,120,812	36,532,112	8,017,881	7,532,926	4,805,738	84,890,950
Recettes autres que de la télévision	218,940	5,804,792	3,267,851	237,686	263,849	493,748	10,286,866
Total, recettes d'exploitation	6,100,421	27,925,604	39,799,963	8,255,567	7,796,775	5,299,486	95,177,816
Frais d'exploitation ¹ :							
Commissions aux représentants	235,584	1,450,222	1,399,991	339,924	256,250	233,508	3,915,479
Intérêts	156,397	717,262	539,581	132,051	86,710	168,151	1,800,152
Dépréciation et amortissement des améliorations apportées à la propriété louée	798,850	1,706,181	2,951,769	779,857	504,058	460,414	7,201,129
Loyer, réparations et entretien, et assurances	370,645	1,863,330	1,931,193	421,483	376,355	313,472	5,276,478
Impôt-foncier	81,784	110,901	271,961	60,832	49,006	50,072	624,556
Combustible, électricité et eau	125,052	207,890	242,890	135,743	93,293	73,060	877,928
Dépenses de voiture, camion et autre propriété.....	40,171	122,048	100,931	45,789	28,360	11,978	349,277
Salaires, traitements et bonis	1,856,246	7,227,558	10,677,605	2,435,640	2,193,635	1,489,641	25,880,325
Prestations du personnel	81,429	330,799	634,231	83,117	83,901	50,968	1,264,445
Cachets des artistes	116,115	2,103,097	1,304,802	230,953	100,046	4,466	3,859,479
Droits de production	131,485	541,864	789,456	161,971	134,599	92,383	1,851,758
Services par téléphone, par télégraphe et par téléscripteur	66,939	207,734	382,474	78,052	57,287	64,332	856,818
Services par câble ou par micro-ondes	138,446	201,017	353,444	39,518	2,390	150,313	885,128
Autres paiements pour services extérieurs	363,380	647,554	722,465	210,921	211,862	136,010	2,292,192
Films, enregistrements sur bande et sur disque- locations et acquisitions	728,298	4,214,159	7,435,428	1,159,071	1,288,123	801,514	15,626,593
Publicité, réclame et voyages	208,735	516,412	1,624,656	303,177	190,841	234,502	3,078,323
Taxes (autres que l'impôt sur le revenu et l'impôt- foncier) et permis	56,755	359,628	648,675	112,815	99,349	59,803	1,337,025
Fournitures et frais de bureau	32,483	173,922	298,767	80,292	37,495	37,456	660,415
Fret, express, droits et transport	31,158	104,435	323,546	63,031	52,023	48,924	623,117
Comptes irrécouvrables et douteux	30,609	68,797	44,361	12,718	10,455	16,896	183,836
Autres frais d'exploitation	62,699	281,096	187,222	74,552	121,467	150,352	877,388
Total, frais d'exploitation	5,713,260	23,155,906	32,865,448	6,961,507	5,977,505	4,648,215	79,321,841
Recettes nettes d'exploitation	387,161	4,769,698	6,934,515	1,294,060	1,819,270	651,271	15,855,975
Nombre moyen d'employés par mois	348	1,138	1,490	360	339	238	3,913

¹ Ne comprend par les commissions des agences de publicité, estimées à \$12,425,409.

TABLEAU 4. Recettes et frais d'exploitation de la RADIO privée, selon la catégorie de recettes, 1967

	Moins de \$100,000 45 stations	\$100,000 et moins de \$250,000 113 stations	\$250,000 et moins de \$500,000 88 stations	\$500,000 et moins de \$1,000,000 39 stations	\$1,000,000 et plus 20 stations	Total 305 stations
	dollars					
Recettes d'exploitation:						
Recettes de la radio provenant de:						
(a) Publicité sur réseaux et publicité nationale	581,721	3,269,991	6,901,725	8,718,351	15,834,603	35,306,391
(b) Publicité locale	1,950,105	12,443,822	15,708,560	12,271,895	9,022,066	51,396,448
Total, recettes de la radio	2,531,826	15,713,813	22,610,285	20,990,246	24,856,669	86,702,839
Recettes autres que de la radio	72,466	114,985	392,789	953,105	524,947	2,058,292
Total, recettes d'exploitation	2,604,292	15,828,798	23,003,074	21,943,351	25,381,616	88,761,131
Frais d'exploitation:						
Commissions des représentants	46,778	410,825	950,463	1,117,440	2,121,260	4,646,766
Intérêts	66,707	241,653	354,442	221,925	125,157	1,009,884
Dépréciation et amortissement des améliorations apportées à la propriété louée	218,233	923,037	1,207,195	766,996	879,275	3,994,736
Loyer, réparations et entretien, et assurances	220,758	1,035,679	1,234,840	963,422	1,051,784	4,506,483
Impôt-foncier	20,143	118,370	172,070	132,358	158,069	601,010
Combustible, électricité et eau	53,110	237,857	322,211	275,710	140,425	1,029,313
Dépenses de voiture, camion et autre propriété	36,890	130,777	187,201	142,932	69,932	567,732
Salaires, traitements et bonis	1,467,904	7,898,589	10,610,603	8,819,385	7,962,210	36,758,691
Prestations du personnel	40,002	265,835	369,473	379,435	338,240	1,392,985
Cachets des artistes	20,586	240,970	496,899	651,598	845,771	2,255,824
Droits de production	45,608	312,050	521,765	591,686	589,668	2,060,777
Services par téléphone, par télégraphe et par téléscripteur	86,037	417,747	520,983	415,572	344,100	1,784,439
Services par câble ou par micro-ondes	23,952	131,043	152,681	160,091	123,645	591,412
Autres paiements pour services extérieurs	197,822	903,386	1,178,832	1,370,305	1,141,880	4,792,225
Films, enregistrements sur bande et sur disque - locations et acquisitions	39,599	196,844	211,049	189,086	125,064	761,642
Publicité, réclame, et voyages	99,650	783,445	1,268,055	1,470,037	2,073,958	5,695,145
Taxes (autres que l'impôt sur le revenu et l'impôt- foncier) et permis	30,128	180,273	280,028	272,940	355,474	1,118,843
Fournitures et frais de bureau	52,908	274,419	350,878	279,401	278,950	1,236,556
Fret, express, droits et transport	4,747	19,610	14,625	33,545	16,874	89,401
Comptes irrécouvrables et douteux	31,838	146,838	202,478	170,354	153,588	705,096
Autres frais d'exploitation	36,355	185,415	547,470	371,467	404,150	1,544,857
Total, frais d'exploitation	2,839,755	15,054,662	21,154,241	18,795,685	19,299,474	77,143,817
Recettes nettes d'exploitation ou (dépense)	(235,463)	774,136	1,848,833	3,147,666	6,082,142	11,617,314

TABLEAU 5. Recettes et frais d'exploitation de la TÉLÉVISION privée, selon la catégorie de recettes, 1967

	Moins de \$250,000 9 stations	\$250,000 et moins de \$500,000 18 stations	\$500,000 et moins de \$1,000,000 15 stations	\$1,000,000 et moins de \$1,500,000 7 stations	\$1,500,000 et plus 17 stations	Total 66 stations
	dollars					
Recettes d'exploitation:						
Recettes de la télévision provenant de:						
(a) Publicité sur réseaux et publicité nationale	715,945	3,812,981	6,410,763	5,128,035	48,575,124	64,642,848
(b) Publicité locale	667,114	2,250,552	3,758,342	2,651,542	10,920,552	20,248,102
Total, recettes de la télévision	1,383,059	6,063,533	10,169,105	7,779,577	59,495,676	84,890,950
Recettes autres que de la télévision	23,060	159,466	160,546	342,182	9,601,612	10,286,866
Total, recettes d'exploitation	1,406,119	6,222,999	10,329,651	8,121,759	69,097,288	95,177,816
Frais d'exploitation:						
Commissions des représentants	35,860	276,474	439,268	315,495	2,848,382	3,915,479
Intérêts	36,605	174,164	139,117	90,418	1,359,848	1,800,152
Dépréciation et amortissement des améliorations apportées à la propriété louée	232,502	690,881	798,638	1,003,375	4,475,733	7,201,129
Loyer, réparations et entretien, et assurances	115,079	459,318	602,553	479,961	3,619,567	5,276,478
Impôt-foncier	8,260	49,268	95,103	73,250	398,675	624,556
Combustible, électricité et eau	47,460	132,522	156,708	122,670	418,568	877,928
Dépenses de voiture, camion et autre propriété	16,980	46,123	81,746	56,400	148,028	349,277
Salaires, traitements et bonis	573,896	2,370,002	3,424,051	2,641,166	16,871,210	25,880,325
Prestations du personnel	11,793	93,364	148,488	156,687	854,113	1,264,445
Cachets des artistes	4,801	52,178	126,196	103,293	3,573,011	3,859,479
Droits de production	21,334	101,511	193,422	167,488	1,368,003	1,851,758
Services par téléphone, par télégraphe et par télé- scripteur	24,348	97,028	119,292	80,824	535,326	856,818
Services par câble ou par micro-ondes	106,783	44,812	23,142	32,295	678,096	885,128
Autres paiements pour services extérieurs	102,880	231,265	246,041	433,276	1,278,730	2,292,192
Films, enregistrements sur bande et sur disque- locations et acquisitions	96,599	605,510	1,029,658	969,611	12,925,215	15,626,593
Publicité, réclame et voyages	39,346	230,895	307,818	260,350	2,239,914	3,078,323
Taxes (autres que l'impôt sur le revenu et l'impôt- foncier) et permis	20,441	72,569	140,648	98,412	1,004,955	1,337,025
Fournitures et frais de bureau	14,724	68,863	78,695	72,578	425,555	660,415
Fret, express, droits et transport	13,429	67,728	58,810	46,957	436,193	623,117
Comptes irrécouvrables et douteux	6,317	23,749	51,089	22,439	80,242	183,836
Autres frais d'exploitation	14,966	112,142	204,047	104,534	441,699	877,388
Total, frais d'exploitation	1,544,403	6,000,366	8,464,530	7,331,479	55,981,063	79,321,841
Recettes nettes d'exploitation ou (dépense)	(138,284)	222,633	1,865,121	790,280	13,116,225	15,855,975

**TABLEAU 6. Compte de revenu et de surplus de la RADIO
et de la TÉLÉVISION privée, 1967**

	Dollars
Compte de revenu:	
Revenu net d'exploitation:	
Radio	11,617,314
Télévision	15,855,975
Total	27,473,289
Autre revenu	2,338,745
Total, revenu net d'exploitation et autre revenu	29,812,034
Moins:	
Autres frais	704,067
Revenu net avant l'impôt	29,107,967
Moins:	
Impôt sur le revenu	13,538,629
Revenu net de la période	15,569,338
Compte de surplus:	
Surplus à la fin de la période précédente	41,412,435
Revenu net de la période	15,569,338
Additions au surplus	1,214,640
Dédutions du surplus	2,454,607
Dividendes et retraits	10,233,175
Surplus à la fin de la période	45,508,631

TABLEAU 7. Actif, passif et avoir net de l'industrie de la RADIO et de la TÉLÉVISION, 1967

	Dollars	
Actif		
Disponibilités:		
Numéraire en caisse et en banque		16,005,761
Comptes et billets à recevoir et courus		37,417,630
Autres - y compris stocks et paiements faits d'avance, etc.		30,804,130
Placements (actions, obligations, hypothèques, etc.)		15,387,216
Total, disponibilités		99,614,737
Actif fixe:		
Radio	93,214,175	
Télévision	207,128,472	
Sous-total	300,342,647	
Moins:		
Réserve pour dépréciation	131,257,608	169,085,039
Frais différés		1,577,229
Autre actif, y compris éléments de la valeur intrinsèque		13,242,893
Total actif		283,519,898
Passif et avoir net		
Exigibilités:		
Emprunts à la banque		12,119,858
Comptes et billets à payer		29,090,588
Autres		17,313,472
Total, exigibilités		58,523,918
Dettes à longue échéance		114,818,071
Réserves		4,654,067
Actions privilégiées		17,699,508
Actions ordinaires		38,840,753
Surplus - capital		3,474,950
Surplus d'exploitation		45,508,631
Passif total et avoir net		283,519,898

TABLEAU 8. Compte des biens propres de l'industrie de la RADIO et de la TÉLÉVISION, 1967

	Radio	Télévision	Total
		dollars	
Terrain	5,041,868	7,086,059	12,127,927
Immeuble	18,602,978	54,163,121	72,766,099
Matériel technique et équipement de studio	58,183,971	133,249,864	191,433,835
Véhicules motorisés et équipement	1,962,277	3,757,750	5,720,027
Meubles et accessoires	5,473,948	7,287,063	12,761,011
Partie non amortie des améliorations à la propriété louée	1,375,105	296,605	1,671,710
Autres	2,574,028	1,288,010	3,862,038
Total, actif fixe	93,214,175	207,128,472	300,342,647
Dépréciation	45,058,669	86,198,939	131,257,608
Actif fixe, net	48,155,506	120,929,533	169,085,039

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA



1010853930